

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 14

Artikel: Métamorphose des bâtiments dans un site urbain
Autor: Neyroud, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-75638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

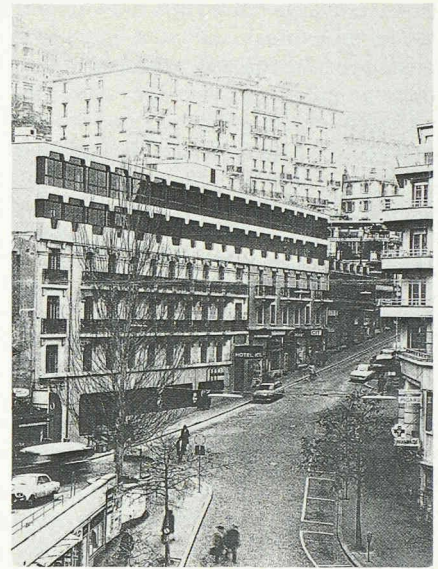
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Métamorphose des bâtiments dans un site urbain

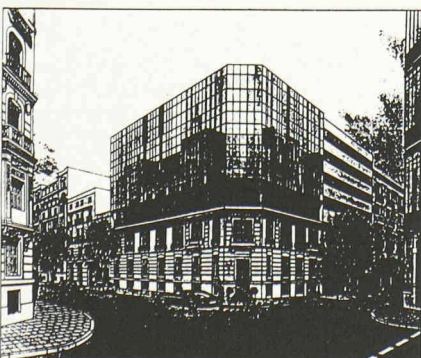
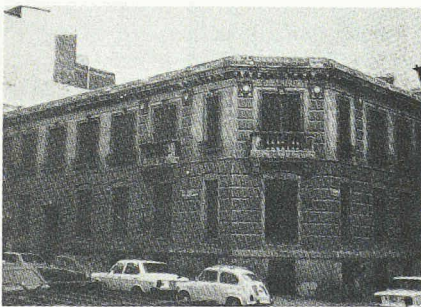
Les bâtiments qui constituent la ville, naissent et meurent selon la volonté de l'homme. Au cours de leur vie plus ou moins longue, ils subissent des métamorphoses qui peuvent être radicales ou légères; plus personne, aujourd'hui, ne s'émeut en pensant que les plus beaux musées d'Espagne ou d'Italie sont en général des couvents ou des palais de la Renaissance ou du Moyen Age reconvertis: ainsi, à Palerme, Carlo Scarpa a transformé le Palazzo Abbatellis du XV^e siècle

en Musée national de Sicile. Plus près de nous, l'ancienne usine à gaz de Malley est devenue le Théâtre Kléber-Méleau, à l'instar du marché de la criée aux poissons de Marseille.

Ainsi, «la forme suit la fonction» n'apparaît plus comme la condition *sine qua non* de l'architecture moderne; cependant, il faut avouer que le plan ouvert, le système structurel ponctuel, la façade non porteuse, permettent une reconversion plus aisée des bâtiments. Qui de nous se souvient encore des anciens ateliers Veillon en arpentant les locaux du Département d'architecture de l'EPF de Lausanne? Dans d'autres cas, le concepteur lui-même avait prévu la mutation à laquelle pourrait être exposé son bâtiment; c'était le cas d'A. Laverrière pour le Tribunal fédéral de Lausanne, projeté en 1915, et réalisé entre 1925 et 1927. Outre une utili-



Hôtel Alpha-Palmiers, Lausanne. (J. Dahinden, arch.)

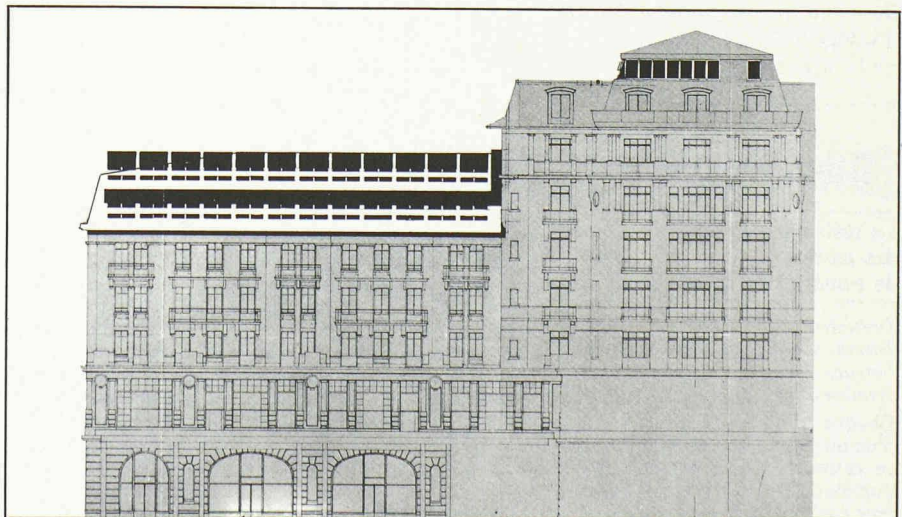


Surélévation à Madrid.

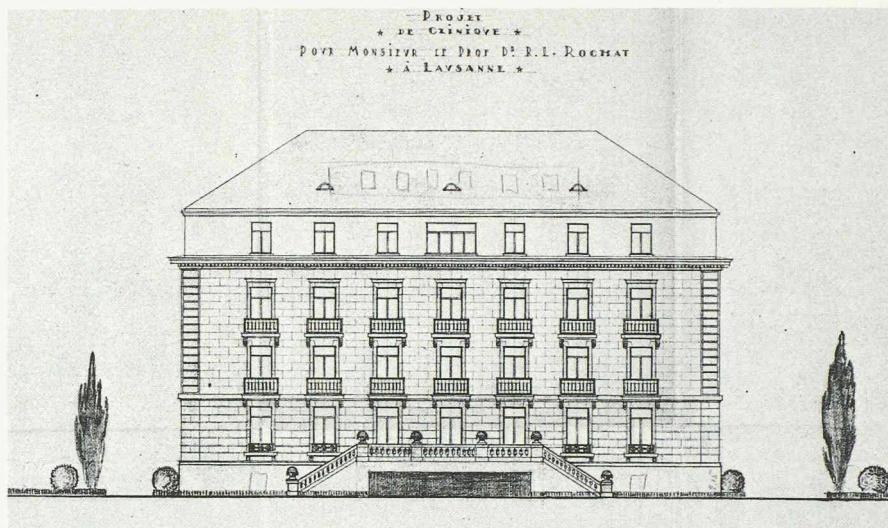
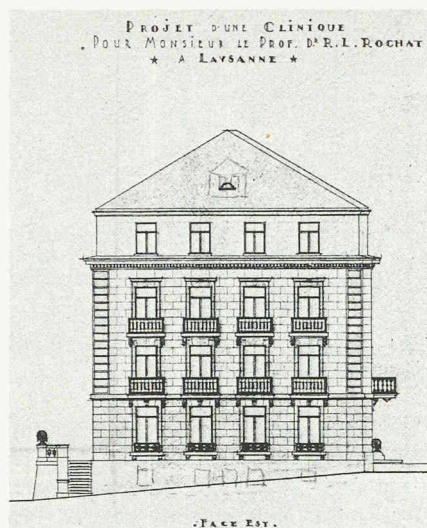


Lausanne-Palace: façade nord.

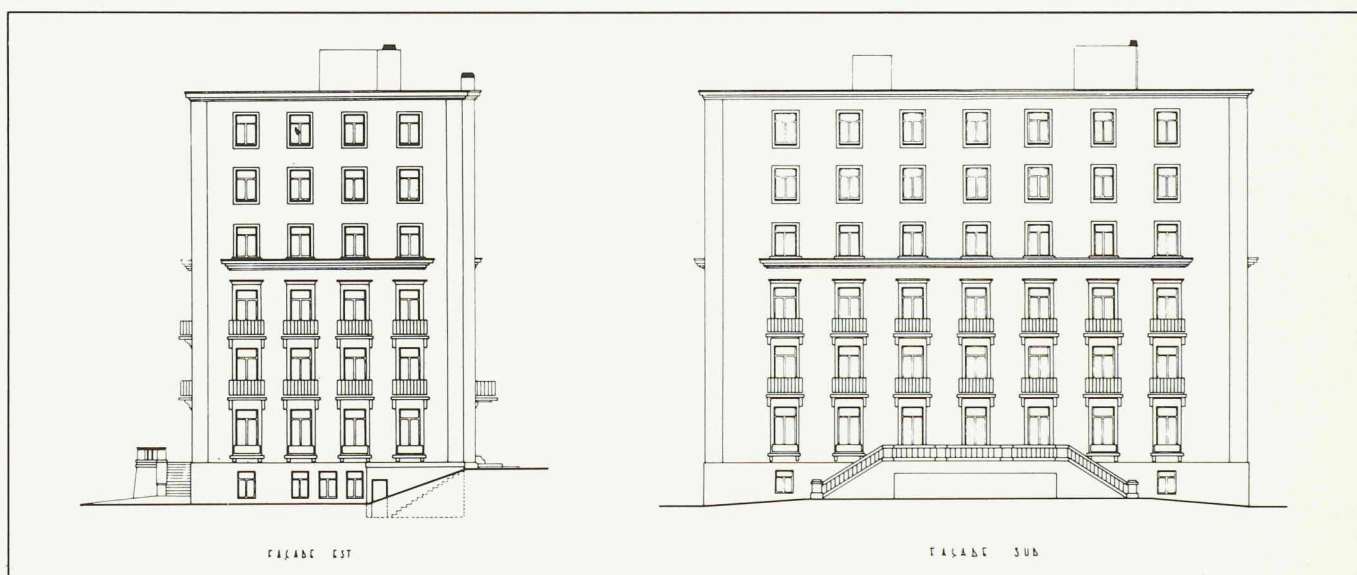
(Photo Mandelmann, Pully.)



Lausanne-Palace: façade sud. (F. Boschetti et O. Lorenzetti, arch.)



Clinique Montchoisi, à Lausanne. Façades est et sud : état original (Charles Andréen, arch., 1930, ci-dessus) et surélévation (de Freudenreich et Strobino, arch., 1965, ci-dessous).



sation récente des combles, l'architecte F. Boschetti est en train de réaliser une extension, par la construction d'ailes à l'amont du bâtiment; celles-ci s'inscrivent parfaitement dans un «tracé régula-

teur» sans doute pensé par Laverrière; nous déplorons de ne pouvoir vous présenter cet objet par des illustrations; en effet, nous n'avons pas reçu l'autorisation de publier, pour des raisons de sécurité, nous a-t-on dit.

Dans d'autres cas, le bâtiment est exposé à une surélévation, réalisant ainsi une densification à laquelle les centres urbains ont toutes les peines à échapper; le prix du terrain à ces endroits n'est sans doute pas étranger à cette tendance. Notre confrère Pierre Baertschy traite, dans ce même numéro, de quelques aspects propres à Genève.

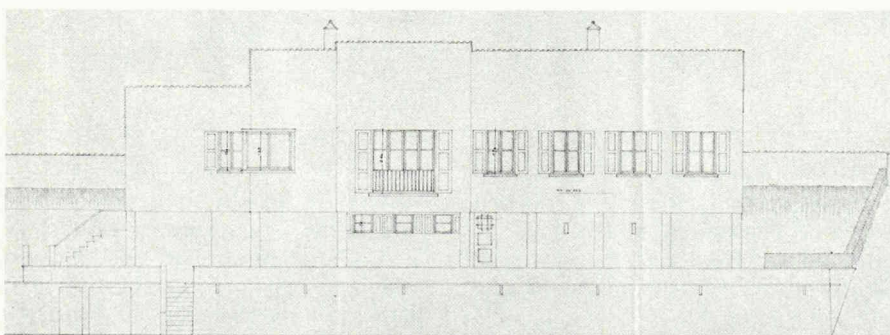
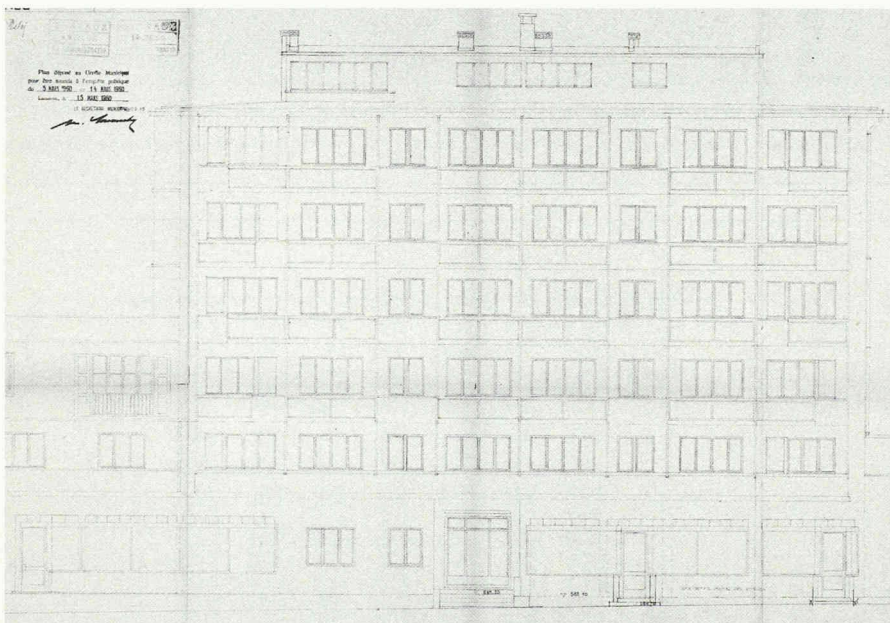
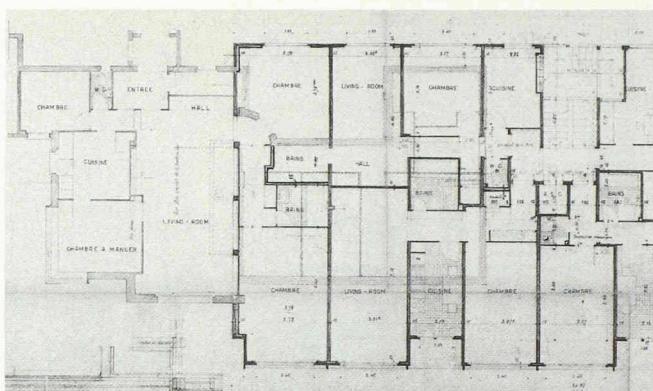
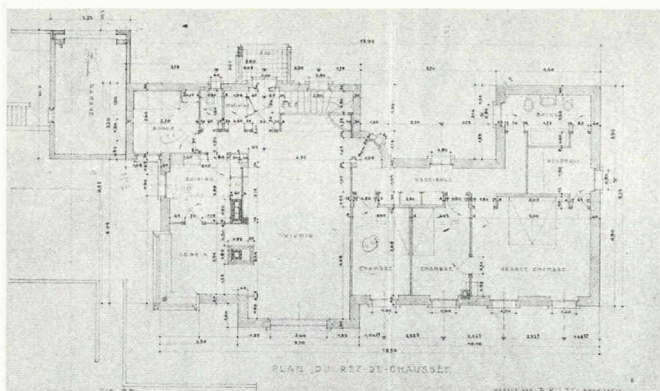
A Lausanne, on constate que cette «extension» a sévi aussi, et même dans le bâtiment de l'administration communale, rue Beau-Séjour 8, un ancien hôtel surélevé; la Caserne de la Pontaise — dont il est également question dans ce cahier — a subi elle aussi une surélévation. Nous publions deux exemples de surélévation hôtelière: l'une à l'Hôtel Alpha-Palmiers, par Justus Dahinden; l'autre au Lausanne-Palace, par Fonso Boschetti à nouveau; il nous paraissait intéressant de publier côte à côte deux réalisations très différentes sur le même

thème; nous y avons joint une réalisation espagnole, qui nous paraît très proche de quelque proposition de S. Vasiljevic parue dans nos colonnes et notamment pp. 83 et 243, IAS 1984. Parfois, la reconversion du bâtiment, voire son changement d'affectation, n'implique pas une augmentation du bâti, mais une réduction; ce retour au *statu quo ante* s'explique essentiellement par une approche respectueuse de l'Histoire, et une non-reconnaissance de l'actuel comme un élément intangible; c'est le cas de l'excellent projet de l'Atelier Cube à Morges, à la Grand-Rue; certes, on peut dissenter sur le hiatus voulu entre l'extérieur (maison bourgeoise) et le logement, à connotation marine évidente; mais, on l'a dit, la forme ne suit plus la fonction! Et, en l'occurrence, le *design* est si bien maîtrisé, l'approche spatiale si subtile, que nous admirons sans réserve cette réalisation.

Enfin, l'agrandissement par agglomération est moins connu; on publie généralement l'exemple de cette petite église d'Athènes, englobée latéralement et en hauteur par un immeuble récent. Mais on connaît moins un exemple lausannois



Chapelle à Athènes, «enfouie» sous le Ministère de la culture!



du même genre. Il s'agit de la maison familiale que s'était construit, en 1942, l'architecte Alexandre Pilet, alors chef du service d'urbanisme de la ville, au lieu-dit «En Verdonnet», à l'emplacement de l'actuelle avenue Victor-Ruffy 39. Or, en mai 1960, l'architecte Pilet met à l'enquête un immeuble locatif, englobant sa villa dont il ne procède pas à la démolition ! Cette villa existe donc toujours, et nous vous la soumettons comme un témoignage de ce que peut être, également, la densification urbaine.

Pour terminer, un mot des choix faits. Nous ne pensons pas qu'un tel article doive être un catalogue exhaustif de bons exemples ; ce n'est pas là son but. Nous avons même introduit des cas de figure peu recommandables ; notre propos est donc, une fois de plus, d'informer et de faire réfléchir. Nous souhaitons, pour notre part, que nos lecteurs nous signalent, à leur tour, des réalisations qui mériteraient d'être portées à la connaissance de nos confrères.

*François Neyroud,
architecte SIA*

Labondance des matières nous contraint à remettre à un numéro ultérieur la publication de l'article consacré à la caserne de la Pontaise, mentionné dans le présent article. Nous prions tant ses auteurs que nos lecteurs de nous en excuser.

Rédaction

Villa de M. Alexandre Pilet. Plan du rez-de-chaussée de la villa originale et du rez-de-chaussée après construction de l'immeuble locatif (en haut), façade sud de la villa originale et après construction du locatif (ci-contre), photographie de l'ensemble tel qu'il se présente aujourd'hui (ci-contre).